

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La France en répondant OUI au Référendum a matérialisé son désir de changement et son refus de rester dans un régime décadent et désapprouvé de tous.

Mais il ne suffit pas d'une Constitution pour que tout soit déjà résolu. Les problèmes persistent, les événements nous poussent et le malaise économique se développe de plus en plus et touche toutes les classes sociales.

Aussi la Ve République vaudra surtout ce que vaudront les hommes, les équipes gouvernementales et les parlementaires. Il faut du ***neuf,*** et pour faire du ***neuf,*** il faut des hommes ***neufs*** ayant peut-être moins de ruse politique (ce que certains appellent l'expérience), mais des hommes non encore gangrenés par des habitudes parlementaires, des hommes avec des programmes humains sachant conserver leur liberté pour défendre celle des autres.

C'est pourquoi il est nécessaire de prendre aujourd'hui position sur des problèmes qui permettent à l'électeur de choisir et de manifester sa volonté.

— En **ALGÉRIE,** les efforts de tous doivent concourir à l'arrêt des effusions de sang dans la dignité d'une communauté France-Algérie. Toute solution qui n'emportera pas l'enthousiasme de l'Algérie comme de la France est vouée d'avance à l'échec. Il faut que des interlocuteurs valables soient désignés par l'Algérie toute entière, sans arrière pensée, et qu'avec ces parlementaires, d'opinions différentes, les problèmes soient résolus dans la paix, la justice et la générosité.

— Aussi important que l'Algérie, **LE MARCHÉ COMMUN** et les problèmes de la zone de libre échange, devront retenir notre attention; certes le marché commun qui va démarrer sera dans l'avenir le très probable pilier d'une Fédération Européenne dont notre pays se doit d'être un des éléments constructifs. Mais il est indispensable que le marché commun n'entraîne pas le chômage, ni la réduction de notre capacité industrielle. L'Etat se doit dès maintenant de prévenir les industries menacées et au besoin de conseiller des reconversions vers des secteurs où nous pouvons tenir le marché.

— **L'AGRICULTURE** et **L'INDUSTRIE** s'équilibrent dans notre pays. Il est indispensable que cet équilibre se maintienne. La fuite des campagnes vers les villes doit s'arrêter pour assurer un équilibre social et humain, ayant à la base une structure d'exploitation agricole familiale.

Il est nécessaire de protéger les exploitations contre le démembrement et contre les concentrations abusives, d'encourager les remembrements, d'améliorer les conditions techniques du travail. Le futur cultivateur doit pouvoir trouver une formation et les cours agricoles doivent être étendus dans une plus large mesure. Un enseignement post-scolaire destiné aux adultes déjà établis est à créer de toutes pièces sous forme de Centres de Documentation, qui pourraient en plus signaler les débouchés des marchés. L'Agriculteur doit pouvoir vivre comme les autres, dans l'équilibre économique et la justice. Pour cela les indexations doivent être respectées par les gouvernements et les indices ne doivent pas être truqués.

— La **FISCALITÉ ACTUELLE** doit retenir notre attention. Elle est périmée et profondément injuste par l'ancienneté de certaines taxes, la variété infinie des impôts, prestations, TVA, etc et leurs diversités de perception. Il faut refaire un Code Fiscal en balayant résolument tout le passé. Un grand principe doit nous animer et être à la base de ce nouveau code : Le gain réalisé par le travail personnel de l'individu doit être exonéré de tout prélèvement jusqu'à une somme qui corresponde à un niveau de vie honorable, et ce, pour toutes les catégories sociales. Ce qui veut dire que jusqu'à 80.000 francs par mois (960.000 francs par an) l'ouvrier, le cultivateur, l'artisan, le commerçant, les professions libérales soient exonérés de tout prélèvement (y compris les 5% sur les salaires).

— Le **RÉGIME SOCIAL** doit être maintenu dans une République qui a choisi constitutionnellement d'être SOCIALE et DÉMOCRATIQUE. Les avantages acquis ne peuvent et ne doivent être remis en cause. Le SMIG doit cesser d'être l'objet des *« sollicitudes intéressées »* des gouvernements et correspondre enfin à une réalité vitale qui ne peut se contenter d'un demi-pantalon par an.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Les Retraites doivent être entièrement revues avec une base minimum égale au SMIG et être accommodées de régimes complémentaires facultatifs cumulables.

Le régime de la Veuve doit être non de 50%, comme il est actuellement, mais au moins de 80%, car malheureusement une retraite, qui permet de mal vivre à deux, devient, lorsqu'elle est réduite de moitié, insuffisante pour le survivant.

Le député de la circonscription a un deuxième rôle à jouer : il doit être l'interprète des intérêts locaux de sa circonscription auprès des pouvoirs centraux.

— Les **PROBLÈMES DE LA CAMPAGNE :** eau, marchés, (Balleroy, Littry, Trévières, Caumont), écoles communales, réclament un appui efficace.

— **Depuis Courseulles jusqu'à Isigny,** la côte n'est devenue qu'un lieu de passage touristique où l'on ne s'arrête pas. Un plan d'ensemble, intéressant toutes ces petites stations, doit intervenir et leur permettre de se développer avec une saison de longue durée.

— La **POPULATION MARITIME** doit obtenir les avantages suivants : Droit à la pension à 50 ans. Prolongation à 55 ans sur simple demande avec, en conséquence, une augmentation proportionnelle de la retraite suivant les années supplémentaires.

Révision du statut des veuves avec augmentation du taux de pension de 50 à 80% et perception sur le taux intégral (taux de 55 ans) lorsque le décès survient avant l'âge de la retraite.

Etablissement d'un statut des congés payés pour les équipages travaillant à la part, sans perte de temps de navigation, et ouverture des droits des autres professions (tarifs de chemins de fer réduits pour congés payés etc...).

Pour la pêche côtière, établissement de postes d'hivernage contrôlés pour assurer une bonne conservation du matériel.

Normalisation de la cote de place pour le gaz-oil au taux le plus bas.

— A **Courseulles,** développement du cabotage, d'où la nécessité vitale et urgente que ce port soit dragué régulièrement et ses jetées réparées.

— A **Isigny**, nécessité d'intervenir pour que ce pays plein de vitalité ne soit pas isolé des grandes circulations, comme prévu actuellement par le projet de déviation de la RN 13.

— **BAYEUX** doit devenir la capitale économique, sociale, administrative et culturelle du Bessin par **l'implantation de 4 à 5 usines**, employant chacune de 70 à 80 ouvriers, ce qui, sans prélever sur la main-d'œuvre agricole, assurera à la fois des débouchés à tous ceux qui sont obligés d'aller travailler à Caen, et amènera une prospérité à tous en créant un marché du travail, une augmentation du chiffre commercial, des ressources supplémentaires à la ville. donnant ainsi une diminution des prix et permettant la concurrence avec les villes voisines.

Il ne s'agit pas de créer à Bayeux un grand complexe industriel mais d'avoir sur place de quoi employer la main-d'œuvre existante. Nous pouvons obtenir des industries fabriquant des produits finis destinés au complexe industriel Caen — Cherbourg — Granville. Bayeux, par sa position centrale entre ces trois pôles industriels, doit pouvoir s'intégrer dans une économie régionale tout en conservant son indépendance locale et en améliorant le niveau de vie de toute la population. ***Si cette industrialisation minimum n'est pas réalisée, Bayeux sera d'ici quelques années un chef-lieu de canton avec le marché pour seul événement hebdomadaire.***

Bien sûr, il existe d'autres problèmes, et en particulier le logement, les zones de salaires (encore un scandale), les sinistrés, les dépenses excessives, etc.. Mais hélas ! depuis des années ils sont devenus les tremplins électoraux qui ont servi à tous nos parlementaires pour se faire élire, mais ont été mis aussitôt soigneusement en réserve pour l'élection suivante . . . .

Et cependant leur gravité et leur urgence doivent les imposer à tout programme gouvernemental.

Notre but est simple : nous voulons que tous, sans distinction, nous ayons la paix, la justice, la dignité humaine, le droit au travail et surtout le droit de vivre décemment dans un pays que nous aimons et qui pour nous est le plus beau de tous.

Docteur Pierre LEGRAND

Candidat Républicain présenté par le Parti Radical
(Président Félix Gaillard)

Remplaçant Eventuel

Julien LOUIS

Cultivateur - Conseiller Municipal de Meuvaines

Imp. Jéhanne, Bayeux 11-58

Sciences Po / fonds CEVIPOF